

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2557 / T.F.

OBJET,

PV de mise en valeur
Parcelle I452-

ASTRIDA



1814

Astrida, le 3 Octobre 1951.

M

Monsieur le Conservateur de Titres Fonciers,

Suite à votre lettre n° 3871/T.F du 28/Septembre 51,
j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le procès-
verbal de constat de mise en valeur de la parcelle n° I45
du lotissement résidentiel d'Astrida loué à Monsieur et Madame
Lejeune.

L'Administrateur de Territoire,
W. ANTONISSEN,

p.e. Le Comptable Territorial, 920
E. LENOIR,

Monsieur le Conservateur des Titres Fonciers

à

U S U M B U R A . -